

Image not found or type unknown



extension reseau electrique et telephone

Par **sfo**, le **30/06/2023** à **19:00**

bonjour,rnrndans le cadre de la vente d'un terrain qui necessite une extension de réseaux electrique et telephonique, la commune est elle en droit de :rnrnrefuser de donner à l'aquereur le détail du chiffrage de l'extension electrique (elle ne lui a communiqué que le montant à payer sans autre explication)rnrnrefuser de prendre en charge l'extension de reseau telephonique (la commune evoque une clause lui permettant de ne pas payer cette extension)rnrnmerci de votre réponse